



LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT

Rapport de conformité 2023

31 mai 2024



J.D. IRVING, LIMITED

Introduction et portée du rapport

J.D. Irving, Limited s'engage à fournir des produits et des services de qualité à ses clients. Pour ce faire, nous nous efforçons de maintenir, d'améliorer et de continuer à adapter nos processus d'approvisionnement et nos mesures de protection afin de réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Ce rapport est établi conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la **Loi**) du gouvernement du Canada pour la période de déclaration 2023. Ce rapport décrit l'engagement de JDI à se conformer à la Loi. Il s'agit d'un rapport consolidé applicable aux sociétés et divisions énumérées à l'annexe A (collectivement appelées **JDI**), dont chacune est une entité publiante (ou une division d'une entité publiante) en vertu de la Loi.

Aperçu des activités

Fondée en 1882, JDI est un groupe de sociétés et d'entreprises privées et diversifiées dont les sièges sociaux sont situés à Saint John et à Moncton, au Nouveau-Brunswick. JDI exerce principalement ses activités au Canada et aux États-Unis, employant plus de 19 000 personnes. James D. Irving et Robert K. Irving sont les co-chefs de la direction de toutes les entreprises de JDI qui font l'objet de ce rapport.

Le mandat de JDI est de fournir d'excellents produits et des services de qualité supérieure à ses clients. Cet objectif est atteint grâce à « La méthode Irving ». La méthode Irving est le fondement de l'identité et des activités de JDI.

Les valeurs fondamentales suivantes façonnent l'approche commerciale de JDI :

- l'accent mis sur le client;
- les personnes et le travail d'équipe;
- les produits et les services de qualité;
- l'approche axée sur les résultats;
- l'amélioration continue et l'innovation;
- l'intégrité;
- la rapidité et la flexibilité;
- la santé, la sécurité et l'environnement.

Structure, activités et chaînes d'approvisionnement de la JDI

Les activités de la chaîne d'approvisionnement de JDI en relation avec ses entités comptables canadiennes sont réalisées par des professionnels de l'approvisionnement et des services de la chaîne d'approvisionnement au sein du groupe de sociétés JDI. JDI sélectionne les fournisseurs après avoir effectué les vérifications préalables appropriées au cours du processus d'intégration. La chaîne d'approvisionnement de JDI achète des biens et des services dans le but de fournir

ensuite des biens et des services (i) à des entreprises tierces, (ii) à des consommateurs individuels au niveau de la vente au détail, et (iii) à des sociétés affiliées de JDI dans une structure commerciale intégrée verticalement. La chaîne d'approvisionnement de JDI fournit également un large éventail de biens et de services pour la consommation interne au sein des entreprises respectives.

La chaîne d'approvisionnement forestier de JDI est un exemple de la structure commerciale verticalement intégrée de JDI. La chaîne d'approvisionnement forestier de JDI est composée d'entreprises des secteurs de la sylviculture, des produits forestiers et des biens de consommation. La chaîne d'approvisionnement comprend des forêts, des pépinières, des activités d'exploitation forestière et de reboisement, du bois d'œuvre, de la tourbe et des produits horticoles, de la pâte Kraft, du papier, du carton ondulé, du papier de consommation et de la fabrication de couches. JDI transporte ses produits par route, rail et mer par l'intermédiaire de ses entreprises de transport affiliées et de transporteurs tiers, et les produits forestiers sont expédiés dans 30 pays à travers le monde.



JDI se compose des divisions suivantes :

Foresterie et produits forestiers : Comme indiqué ci-dessus, la division Irving Forestry and Forestry Products comprend des sociétés qui possèdent, gèrent, développent, récoltent et reboisent des terres boisées (JDI - Woodlands Division); produisent du bois d'épicéa, de sapin, de pin blanc et de feuillus ainsi que des produits à valeur ajoutée, des granulés de bois et des supports de culture (JDI - Sawmills Division); fabriquer de la pâte Kraft de résineux et de feuillus (Irving Pulp & Paper, Limited); fabriquent du papier de qualité spéciale (Irving Paper Limited); fabriquent du papier tissu en rouleau pour les marques de consommation (Irving Consumer Products Limited); et fabriquent des emballages en carton ondulé (JDI - Lake Utopia Paper). George Power, qui est une centrale hydroélectrique au fil de l'eau détenue et exploitée par Charlotte Pulp and Paper Company Limited, ainsi que Juniper Organics Limited, qui possède et dirige une tourbière et propose des produits à base de sphaigne aux cultivateurs professionnels.

Construction et équipement : La division Construction et équipement comprend des entreprises qui offrent des structures commerciales et industrielles modulaires (JDI - Kent Mobile Shelters); des maisons modulaires (JDI - Kent Homes); des services spécialisés de grues et d'équipement lourd (Irving Equipment Limited); des services de construction civile et de production d'agrégats (Gulf Operators Ltd.); des services de fabrication industrielle, d'usinage et des services techniques (Custom Fabricators & Machinists Limited); des services de fabrication de panneaux muraux (Atlantic Wallboard Limited); et des services de vente et d'entretien de pompes industrielles et de produits connexes (PumpsPlus Ltd.).

Commerce de détail et distribution : La division du commerce de détail et de la distribution comprend des entreprises qui offrent des produits et des services pour la construction et l'amélioration des maisons (JDI - Kent Building Supplies); des matériaux de construction pour les projets commerciaux et industriels (Industrial Commercial Supplies Limited); des produits

commerciaux interentreprises, tels que des vêtements d'entreprise, des fournitures de restaurant, du mobilier et des fournitures de bureau, et des équipements de sécurité (JDI - Chandler); des médias imprimés spécialisés et numériques (Plasticraft Limited); et des systèmes structuraux préfabriqués (Atlas Structural Systems Limited).

Transport et logistique : La division des transports et de la logistique comprend une compagnie ferroviaire (New Brunswick Southern Railroad Company Limited), des sociétés de camionnage (RST Industries Limited, Sunbury Transport Limited et Midland Transport Limited), une société de services de transport maritime (Atlantic Towing Limited), une société de services de construction maritime et de dragage (Harbour Development Inc.), la vente de camions lourds et les services connexes (Universal Sales, Limited), ainsi qu'une société de logistique et d'agence maritime (Kent Lines).

Alimentation : la division « alimentation » comprend la Cavendish Farms Corporation. Elle produit et vend des produits surgelés à base de pommes de terre et d'autres produits alimentaires agricoles surgelés, au détail et aux entreprises.

Agriculture : La division Agriculture comprend Cavendish Agri Services Limited. Elle propose des produits et des services aux agriculteurs, tels que des semences, des engrais, des produits phytosanitaires, des services agronomiques, des conseillers agricoles, des chercheurs et des conducteurs de matériel.

Produits de consommation : La division des produits de consommation comprend Irving Consumer Products Limited, qui produit et vend des produits de grandes marques et de marques privées, notamment du papier hygiénique, des essuie-tout, des mouchoirs en papier, des serviettes de table et des couches.

Évaluation de la chaîne d'approvisionnement de JDI et du risque de travail forcé ou de travail des enfants

JDI a analysé les emplacements de tous ses fournisseurs de niveau 1¹ dans les chaînes d'approvisionnement de ses entités publiantes canadiennes dans le cadre de la préparation de ce rapport et a déterminé que pour la période de déclaration 2023, plus de 90 % de ses fournisseurs de niveau 1 résidaient dans les juridictions traditionnellement à faible risque du Canada, des États-Unis d'Amérique, de l'Europe et du Royaume-Uni. JDI n'a pas identifié de parties spécifiques de sa chaîne d'approvisionnement de niveau 1 qui comportent un risque de travail forcé ou de travail des enfants.

Comme indiqué ci-dessous, JDI a mis en place des mesures applicables à ses fournisseurs de niveau 1 pour réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement des produits qu'ils fournissent à JDI. Par conséquent, l'évaluation par JDI du risque de travail forcé ou de travail des enfants au sein de sa chaîne d'approvisionnement est faible.

JDI s'engage à contribuer à la lutte contre le travail forcé ou le travail des enfants et, par conséquent, JDI continuera à s'appuyer sur ses mesures existantes d'atténuation des risques. En 2024, JDI se concentre sur l'identification de processus supplémentaires et de solutions d'évaluation des risques qui peuvent être mis en œuvre pour accroître la visibilité de JDI sur les risques au sein de ses chaînes d'approvisionnement en aval de ses fournisseurs de niveau 1. Cela permettra à JDI d'effectuer la validation des mesures d'atténuation des risques en place avec ses

fournisseurs de niveau 1 afin de confirmer qu'elles fonctionnent comme prévu et de déterminer si des mesures supplémentaires sont nécessaires.

¹ Dans le cadre de ce rapport, un fournisseur de « niveau 1 » est une entité juridique avec laquelle une entité publiante JDI passe directement un contrat ou auprès de laquelle elle achète directement des biens ou des matériaux. Dans un souci de transparence, le fournisseur de niveau 1 d'un bien particulier peut ne pas être le fabricant de ce bien et ne pas résider dans la même zone géographique que le fabricant.

Mesures prises par JDI pour réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants, et politiques et processus de diligence raisonnable de JDI en relation avec le r i s q u e .

Code de conduite sur la responsabilité sociale des fournisseurs

JDI dispose d'un Code de conduite des affaires et d'un Code de conduite en matière de responsabilité sociale des fournisseurs.

Le code de conduite sur la responsabilité sociale des fournisseurs est disponible sur le [site Web de JDI](#) et il donne les instructions suivantes aux fournisseurs :

« Travail des enfants

Les fournisseurs ne doivent pas employer directement (ou indirectement par l'intermédiaire de leurs sous-traitants) des personnes mineures au sens des lois applicables sur le travail des enfants.

Travail forcé

Les fournisseurs ne doivent pas recourir au travail forcé ou au travail pénitentiaire involontaire, c'est-à-dire à tout travail ou service effectué involontairement sous la menace d'une sanction physique ou autre. Les fournisseurs doivent respecter la liberté de mouvement de leurs travailleurs et ne pas restreindre leurs mouvements en contrôlant les papiers d'identité, en retenant les dépôts d'argent ou en prenant toute autre mesure pour empêcher les travailleurs de mettre fin à leur emploi. Si les travailleurs concluent des contrats de travail avec les fournisseurs, ils doivent le faire de leur plein gré ».

Dans le cadre du code de conduite sur la responsabilité sociale des fournisseurs, il est demandé aux fournisseurs d'autoriser et d'aider JDI à effectuer des audits périodiques de conformité et il est précisé qu'une violation du code peut entraîner la résiliation de l'accord commercial de JDI avec un fournisseur.

En 2024, JDI améliorera le processus actuel d'intégration des fournisseurs afin que le Code de conduite sur la responsabilité sociale des fournisseurs soit expressément communiqué aux fournisseurs potentiels et reconnu par eux au cours du processus d'intégration. En outre, JDI développera et mettra en œuvre un processus d'audit pour valider périodiquement la conformité des fournisseurs.

Code de conduite des affaires

Comme mentionné ci-dessus, JDI maintient également un Code de conduite des affaires qui s'applique à toutes les sociétés et à tous les employés de JDI. Les deux principes directeurs généraux du Code de conduite des affaires sont « l'intégrité et l'honnêteté » et « la conformité aux lois ». En particulier, le Code de conduite des affaires exige que :

- Les employés doivent se conformer à toutes les lois, règles et réglementations.
- Les employés doivent respecter l'esprit et la lettre de la loi.

- Les employés ne doivent pas participer à des activités qui pourraient impliquer JDI dans une pratique illégale ou inappropriée.
- Les employés sont tenus de se comporter avec honnêteté et de respecter des normes éthiques élevées, ainsi que de se conformer à toutes les lois anti-corruption.

Le code de conduite des affaires stipule qu'une violation du code peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement. Si l'infraction constitue également une violation de la loi, des poursuites civiles ou pénales peuvent en résulter. Le Code de conduite des affaires fait l'objet de révisions régulières et de mises à jour jugées nécessaires par JDI.

Processus d'intégration des fournisseurs

JDI contrôle actuellement sa chaîne d'approvisionnement par le biais de son processus normalisé d'intégration des fournisseurs et en faisant preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne la situation financière, la qualité et le statut juridique des fournisseurs. Dans certains cas, cela inclut l'utilisation d'une plateforme tierce, ISNetwork, un leader mondial dans la gestion des informations sur les entrepreneurs et les fournisseurs.

En 2024, JDI évaluera son processus de préqualification et d'intégration des fournisseurs, et effectuera une étude de marché des outils tiers à sa disposition, notamment en vue de réduire davantage le risque de travail forcé ou de travail des enfants, ainsi que les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Normes contractuelles et certifications des fournisseurs

Dans le cadre du processus d'intégration des fournisseurs, ces derniers sont tenus de reconnaître et d'accepter les conditions générales applicables à la fourniture de biens et de services à JDI (les **Conditions générales de JDI**). Les conditions générales de JDI exigent que les fournisseurs acceptent contractuellement de se conformer à toutes les lois applicables dans l'exécution du contrat et de fournir toutes les informations nécessaires à JDI pour se conformer à toutes les lois applicables, y compris les obligations légales de déclaration, dans les pays d'origine et de destination.

JDI examinera les Conditions générales de JDI afin de déterminer si des mises à jour sont justifiées pour traiter spécifiquement de la conformité des fournisseurs avec les lois sur le travail forcé et le travail des enfants.

Formation

JDI dispose d'un ensemble de ressources internes de formation et de développement. Parmi celles-ci figure SkillSoft, une plateforme numérique d'apprentissage d'entreprise accessible à tous les employés de JDI. SkillSoft propose des cours sur les thèmes suivants : gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement; éthique organisationnelle, défis éthiques et responsabilité éthique; droit du travail, droit de l'emploi et législation de l'emploi; et gouvernance d'entreprise et ESG d'entreprise.

En 2024, JDI exploitera ses ressources internes de formation et de développement pour offrir une formation interne aux employés de la chaîne d'approvisionnement de JDI concernant la gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement, y compris le risque de travail forcé et de

travail des enfants dans les activités de la chaîne d’approvisionnement.

Rapport sur le climat, la conservation et l'impact sur la communauté

JDI maintient un comité directeur ESG (Environnemental, Social et Gouvernance) pour gérer et divulguer les sujets liés au climat, à la conservation et à l'impact sur la communauté de la chaîne d'approvisionnement forestière. Le comité directeur ESG est composé d'experts fonctionnels issus des dirigeants et des cadres supérieurs de chacune des divisions de la chaîne d'approvisionnement forestière - forêts, scieries, pâte à papier et produits de consommation - et d'experts en processus d'habilitation issus des équipes de direction de l'entreprise - finances, services juridiques, ressources humaines, sécurité, communication et relations gouvernementales (voir le diagramme ci-dessous décrivant la structure du comité directeur). Ensemble, les dirigeants sont chargés de partager les informations relatives à l'ESG avec leurs équipes de direction afin de s'assurer que ces informations sont communiquées à tous les employés et qu'elles sont liées aux plans d'exploitation en vue de leur mise en œuvre.

Le comité de pilotage ESG se concentre actuellement sur les stratégies de durabilité environnementale dans la chaîne d'approvisionnement forestière de JDI, y compris la gestion durable des forêts, la conservation des forêts et la biodiversité, l'action et l'adaptation au changement climatique, la qualité de l'air et de l'eau, la sécurité, l'engagement communautaire et l'éthique des affaires. La chaîne d'approvisionnement forestier s'est engagée à publier chaque année des informations sur son impact sur le climat, la conservation et la communauté dans un rapport public assorti d'une assurance externe.



Dénonciation

Enfin, conformément aux valeurs de JDI, JDI encourage tous les employés qui sont témoins d'un comportement contraire à l'éthique ou d'une violation du code de conduite à le signaler directement à notre programme de dénonciation anonyme. La politique de dénonciation de JDI est intégrée au Code de conduite des affaires, qui est disponible pour tous les employés. La ligne de signalement de JDI, « See Something - Say Something », est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par des agents de sécurité qualifiés. Toutes les informations anonymes sont

examinées et traitées par un enquêteur indépendant. La ligne de signalement de JDI est incluse dans le Code de conduite des affaires et est annoncée dans toute l'organisation sur des affiches et par des présentations de notre personnel de sécurité.

Identification des risques de travail forcé et de travail des enfants, efficacité de la prévention du travail forcé et du travail des enfants, et activités de remédiation associées

Outre les informations mentionnées ci-dessus, la loi exige que les entités publiantes fournissent les informations suivantes :²

« d) toute mesure prise pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants;

(e) toute mesure prise pour remédier à la perte de revenus des familles les plus vulnérables résultant de toute mesure prise pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement; »

Aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants n'a été identifié dans les chaînes d'approvisionnement de JDI et, par conséquent, JDI n'a pas eu à prendre les mesures décrites aux points (d) et (e) ci-dessus.

[L'attestation suit]

² Loi, partie 2, article 11(3).

Attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, nous attestons que nous avons examiné les informations contenues dans le rapport pour les entités énumérées à l'annexe A. Sur la base de nos connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, nous attestons que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de référence mentionnée ci-dessus.

Signature :

Nom complet : James K. Irving

Titre : Président

Date d'entrée en vigueur : 17 mai 2024

Nom complet : es D. Irving

Titre :

Nom complet : Robert K.

Irving Titre :

Co-chef de la direction

Date : 27 mai 2024

Nous avons le pouvoir d'engager J.D. Irving, Limited et chacune des entités publiantes énumérées dans l'annexe A.

Annexe « A »

- Atlantic Towing Limited
- Atlantic Wallboard Limited
- Atlas Structural Systems Limited
- Cavendish Agri Services Limited
- Cavendish Farms Corporation
- Chandler (une division de J.D. Irving, Limited)
- Charlotte Pulp & Paper Limited, exerçant sous le nom de St. George Power
- Industrial Commercial Supplies Limited
- Custom Fabricators & Machinists Limited
- Gulf Operators Ltd.
- Harbour Development Inc.
- Irving Consumer Products Limited
- Irving Equipment Limited
- Irving Forest Services Limited
- Irving Paper Limited
- Irving Pulp & Paper, Limited
- Irving Tissue, (une division de J.D. Irving, Limited)
- Irving Transportation Services Limited
- JDI, Information Technology (une division de J.D. Irving, Limited)
- JDI, Sawmills Division (une division de J.D. Irving, Limited)
- JDI, Woodlands Division (une division de J.D. Irving, Limited)
- Lake Utopia Paper (une division de J.D. Irving, Limited)
- Kent Building Supplies (une division de J.D. Irving, Limited)
- Kent Mobile Shelters (une division de J.D. Irving, Limited)
- Kent Homes (une division de J.D. Irving, Limited)
- Juniper Organics Limited
- Kent Line, Limited
- Midland Transport Limited
- New Brunswick Southern Railway Company Limited
- Plasticraft Limited
- PumpsPlus Ltd.
- RST Industries Limited
- Sunbury Transport Limited
- Universal Sales, Limited